

### **1)Présentation des membres du conseil :**

- Membres enseignants : Mmes Gauthy, Chirat, Le Tual, Blond, Pitoizet, Viens et M. Jardin
- La directrice : Mme Léger
- Mme Labry, excusée
- Représentant de la mairie : Mme Dierickx Ariane, excusée
- Représentants des parents d'élèves : Mmes Laurent, Lacour ,Creusefond, Mennessier, Mrs Galland et Mongenet
- Délégué départemental de l'Education Nationale : personne n'est nommé
- Mr l'Inspecteur de l'Education nationale : Mr Croset excusé

### **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

- Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020. Il y avait 7 sièges à pourvoir.
  - La liste comportait 14 noms : 7 titulaires et 7 suppléants
- Sur 267 électeurs inscrits, on a dénombré 164 votants dont 44 bulletins blancs ou nuls. Les suffrages exprimés sont donc au nombre de **120**.
- Rôle du conseil d'école : voter le règlement intérieur de l'école, le projet d'école, donner son avis sur le fonctionnement global de l'école et proposer des suggestions sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école.

### **2) Bilan de la rentrée 2020 :**

- **Les effectifs** : A ce jour, on accueille 159 élèves répartis de la façon suivante :

- 25 CP (13 chez Mme Labry , 12 chez Mme Gauthy)
- 36 CE1 (8 chez Mme Labry , 7 chez Mme Gauthy et 21 chez Mme Léger / Mme Viens les jeudis )
- 33 CE2 (25 chez Mme Chirat, 8 chez Mme Blond)
- 29 CM1 (17 chez Mme Blond et 13 chez Mr Jardin)
- 36 CM2 ( 23 chez Mme Pitoizet et 12 chez Mr Jardin)
- L'équipe pédagogique se compose donc de tous les enseignants nommés précédemment, de Mme Le Tual Laëtitia , remplaçante rattachée à notre école et de la directrice Mme Léger ainsi que de trois AESH Mme Vu Maria , Mme Fleuret Pascaline et Mme Marchal Stéphanie.
- Le RASED est constitué d'une enseignante Mme Giboulot Dominique et de la psychologue scolaire Mme BAUDEMONT Dominique

**Organisation du temps scolaire** : L'organisation du temps scolaire s'établit sur 8 demi-journées.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h20 à 12h et de 13h50 à 16h35

Les temps d'accueil sont supprimés pour respecter le protocole sanitaire.

**Le dispositif d'APC (activités pédagogiques complémentaires) est poursuivi cette année** : travail avec son enseignant sur les difficultés en français et en mathématiques . Lundi et jeudi de 16h30 à 17h15

**Les récréations** : modification des récréations en fonction des protocoles sanitaires. Période 1 : deux classes par deux classes / période 2 : récréation classe par classe, toilettes dédiées. Limiter les brassages.

**Mise en place des protocoles sanitaires** : un en septembre, puis protocole renforcé en novembre et le port du masque est obligatoire à l'école élémentaire. Bonne adaptation des élèves.

### **Livret Scolaire Unique :**

Chaque enfant a un Livre Scolaire Unique du CP à la 3ème. Les bilans périodiques, de cycles, les attestations officielles constitueront ce livret. Il suivra l'enfant tout au long de sa scolarité.

**Le système de notation est le suivant :**

- **D** si l'objectif est dépassé
- **A** si l'objectif est atteint
- **PA** si l'objectif est partiellement atteint
- **NA** si l'objectif n'est pas atteint.

Au sein de l'école, nous travaillons avec un logiciel Edumoov qui nous permet d'éditer des livrets scolaires faisant apparaître les compétences des élèves sur chaque évaluation. Nous transférons ces données sur LSU à la fin de chaque trimestre. Depuis cette année, les parents pourront accéder à l'espace numérique de leur enfant : application educonnect. Une procédure sera distribuée pour permettre à chaque nouveau parent de créer ses identifiants.

### **3) Règlement intérieur :**

Lecture, discussion et vote, afin d'être en conformité avec le règlement intérieur type départemental. La

charte de la laïcité est désormais annexée au règlement. Le règlement intérieur 2020-2021 est adopté à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers de liaison pour signature à chaque famille. Le protocole sanitaire est annexé au règlement intérieur et peut donc le modifier en fonction de l'évolution de la pandémie.

Rappel du principe d'obligation scolaire : Les absences des élèves en raison de vacances anticipées ou prolongées ne peuvent être autorisées par l'Education nationale. Nous vous rappelons que les enfants disposent de vacances scolaires et que ce n'est pas à l'école de s'adapter à l'organisation des congés familiaux.

#### **4) Sécurité / travaux :**

- **Un exercice de confinement dans le cadre de Vigipirate / sécurité attentat a été** réalisé le 14/10/2020. Il faudrait que nous disposions de réelles alarmes en cas d'attaque et pas seulement d'un sifflet qui est peu audible par tous en raison de la configuration de l'école.

- **Un exercice d'évacuation (incendie)** des locaux a eu lieu le 24/09/2020 suite à un déclenchement provoqué de la sonnerie d'alarme.

- Le **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est réactualisé pour l'année scolaire 2020-2021, et transmis à l'Inspection Académique ainsi qu'à la mairie.

- **Sécurité** : Veiller à ne pas stationner devant l'école sur les passages piétons ou en double file. Porter le masque. Ne pas fumer devant l'école. Ne pas pénétrer dans l'école sans y être autorisé.

- **Travaux** : Installation du visiophone pendant les vacances d'automne, réaménagement de la salle RASED. Nous remercions la municipalité.

#### **5) Coopérative scolaire :**

Elle est affiliée à l'OCCE et supervisée par cet organisme. Elle permet le financement de sorties, activités, achats de livres et financements pour des spectacles. Toutes les familles seront sollicitées pour un don au début de l'année 2021.

Nous avons renouvelé les opérations « vente de sapins et de chocolats ». Nous remercions toutes les personnes qui ont participé.

Une vente de fromages sera organisée en janvier/février.

Une demande de subvention a été faite auprès de la mairie pour aider au financement des sorties si elles sont possibles en 2021.

Lecture du bilan financier (2019-2020) fourni par la trésorière : Mme Labry Catherine.

#### **6) Présentation des activités culturelles et sportives :**

##### **Présentation des projets et activités culturelles et sportives :**

- **12/10/2020** : Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 et CM2 ont participé à une rencontre « balle ovale » pour les enfants, organisée par le conseiller pédagogique à Savigny-les-Beaune.

- **16/10/2020** : La classe de CM2 a participé à la journée Vélo/APER organisée conjointement par la ville de Beaune (les ETAPS) et le Conseiller pédagogique en EPS au château de Vignoles.

- **Cycle Piscine** pour les CP -CE1 ( 2 classes) et CE1 ( Mme Léger) jusqu'aux vacances d'automne. Fermeture de la piscine depuis le 02/11. Le cycle piscine des CE2 et CM1/CM2 est suspendu pour le moment. Bus pris en charge par la ville.

- **24/11/2020** : Course longue pour les 7 classes du CP au CM2 au sein de l'établissement.

- **Noël** : Un spectacle était prévu le 17/12/2020 à l'école. Cependant si le protocole reste renforcé, le spectacle ne sera pas maintenu car il faudrait faire 7 représentations et ce n'est pas envisageable financièrement.

#### **BLOG ECOLE**

Sachez que nous mettons un mot de passe pour que vous puissiez accéder aux articles comportant des photos des enfants.

Adresse du site : [ele-beaune-les-echaliers-21.ec.ac-dijon.fr](http://ele-beaune-les-echaliers-21.ec.ac-dijon.fr)

Mot de passe des articles protégés : Echaliers

Vous pourrez vous inscrire à la newsletter de la classe de votre ou vos enfant(s).

#### **7) PROJET D'ECOLE**

Nous vous présentons le projet d'école valable de 2020 à 2023 et qui guidera nos actions au sein de l'école. Nous le soumettons à votre approbation. Le projet d'école est voté à l'unanimité.

Il se décline en 3 axes :

- Améliorer les compétences des élèves en productions d'écrits
- Améliorer la gestion des conflits entre élèves
- Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité

## **8 ) Organisation du temps scolaire :**

La Direction des Services de l'Education Nationale demande aux mairies et aux communautés d'agglomérations ayant les compétences scolaires de retourner l'organisation du temps scolaire choisi pour le 10 décembre 2020.

Nous vous informons que l'organisation du temps scolaire sur 4 jours sera reconduite.

## **9) Questions des parents d'élèves :**

*« Durant l'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint, le portail était systématiquement ouvert le matin et le soir, peu importe l'heure d'arrivée. Le portail est accroché et n'importe qui peut entrer dans l'enceinte de l'école. A l'heure où les attentats terroristes se multiplient, le portail doit être systématiquement fermé par les agents d'animation qui doivent être vigilants, ainsi d'ailleurs que les parents qui doivent s'assurer qu'il est bien fermé après leur départ. Le service enfance, peut-il s'assurer de l'application de cette précaution auprès des agents de son service? »*

- Cette question a été transmise au directeur du périscolaire des Echaliers qui n'était pas responsable de l'accueil des vacances d'automne. La directrice transmet les remarques des parents au service « Enfance » de la communauté d'agglomération.

*« Ce sujet a déjà été évoqué: le nettoyage des murs accueillant les peintures murales va-t-il être prévu ? Ces fresques embellissent notre école et malgré les précautions prises, les murs doivent être nettoyés. »*

-La directrice transmet cette demande à la mairie.

*« Pourquoi les enfants portent des masques à la récréation ? Comment les enseignants font-ils pour enseigner l'anglais avec le masque ? »*

Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et en extérieur à l'école élémentaire : article 36 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020. Nous nous conformons au protocole sanitaire et à la loi.

Concernant les enseignements des langues vivantes et/ou des sons, les enseignants s'adaptent, nous répétons davantage les mots par exemple. Il est possible que l'on montre le mouvement de notre bouche pour que les enfants distinguent mieux le son. En ce qui concerne l'EPS, les enfants peuvent enlever le masque quand l'activité permet une distance de 2 m entre les élèves.

La séance est levée à 18h40.

Mme LEGER Virginie, directrice

Mme CREUSEFOND Sarah,  
secrétaire de séance (délégée parent)

